



Conseil d'Administration du 13 décembre 2023

En visioconférence par Zoom

Présents : Marc BESNIER, Christophe BONNET, Raphaèle FORGEOT, Vincent HELIS, Virginie LAIDET, Andrea POPPELIER

Excusée : , Anne GENDREAU, Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ

OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à 20h30

Rappel de l'ordre du jour :

- Point sur l'AG du 16 mars : organisation, postes à pourvoir
- Formation S6 Supervision indirecte avec vote sur la prise en charge financière
- Formation Tutorat : avis du DMG et vote sur la prise en charge financière
- Parcours des MSU une fois formés
- Envoi des cotisations aux tuteurs et chefs de clinique
- Remplacement Elodie
- Questions diverses

Point sur l'AG du 16 mars

Suite au dernier CA, Andrea POPPELIER a fait une demande de devis au Château de la Roche Courbon à Saint Porchaire pour une salle, un traiteur et 2 groupes pour participer à un Escape Game. A ce jour, le devis n'a pas encore été reçu.

Il avait été envisagé de demander des devis à Cognac avec une visite d'une cave ainsi qu'à Celles sur Belle. La secrétaire du COGEMS va se renseigner et demander des devis pour ces 2 lieux.

Concernant le déroulé de la journée, les membres du Conseil d'Administration valident les horaires suivants :

- 9h30 : Accueil
- 10h : Assemblées Générales
- 12h : Intervention du DMG sur la quatrième année

- 12h30 : Buffet
- 14h : Animation s'il y a suffisamment d'inscrits

Concernant l'intervention du DMG sur la quatrième année, les membres du groupe de travail du DMG seront sollicités (Zoé, Michel, Vanessa, Yann...).

Afin que les MSU soient informés de la date bien en amont, il est demandé à la secrétaire du COGEMS d'envoyer un mail « SAVE THE DATE » aux MSU. L'animation de l'après-midi sera adaptée aux nombres de personnes inscrites.

Lors du dernier Conseil d'Administration, Andrea POPPELIER a fait part de sa démission du poste de trésorier.

Vincent HELIS arrive à la fin de son mandat de président qui dure 2 ans.

Il y aura donc 2 postes à pourvoir au sein du bureau.

Formations S6 et P4

Avant le congrès du CNGE, un calendrier prévisionnel des formations 2024 avait été établi et validé par les membres du Conseil d'Administration. Cependant, le budget prévisionnel des formations à la charge du COGEMS est erroné car basé sur des prix craqués. La difficulté que rencontrent le Conseil d'Administration est qu'un sondage a été effectué auprès des MSU pour savoir quelles formations ils désiraient voir leur être proposée, les informant que le COGEMS s'engageait à financer celle qui obtiendrait le plus de votes. Le S6 est ressorti de ce sondage et le P4 était prévu d'office et n'apparaissait donc pas dans le sondage.

Etant donné le budget que représente la prise en charge du S6, il est proposé de mettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale car cela représente environ 20% de la trésorerie du COGEMS. Les administrateurs valident le report du S6 à l'unanimité afin que ce point soit voté en Assemblée Générale.

Concernant le P4, il est également proposé de reporter cette formation. S'il n'y a pas de formation Tutorat, il n'y a plus de GPP donc pas d'enseignement. Le DMG doit former des tuteurs dans tous les cas. La piste du financement de cette formation par l'ARS est abordée car d'autres régions passent par ce genre de financement. Le P4 est donc envisagé en octobre 2024 dans l'attente de recherche de financement.

Remplacement Elodie

Lors du dernier Conseil d'Administration, Elodie, la secrétaire actuelle du COGEMS, a fait part de sa volonté d'arrêter sa mission car très prise par d'autres fonctions. Elle avait alors transmis un CV d'une candidate au président. Ce dernier n'a pas eu le temps de la contacter. Andrea POPPELIER voit cette personne le 14 décembre lors d'une réunion et évoquera le sujet avec elle.

Il est demandé à Elodie de rédiger une fiche de poste afin de pouvoir la transmettre à d'éventuels autres candidats.

Les autres points à l'ordre du jour ont été abordés juste à titre informatif.